



Lavaltrie
MON équilibre,
MA vraie nature, MON histoire

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

À Lavaltrie, « La fin des sacs en plastique, c'est emballant! »

Lavaltrie, le 13 septembre 2022 – Afin d'accélérer le pas dans la lutte aux changements climatiques, la Ville de Lavaltrie entreprend une démarche visant le bannissement des sacs en plastique à usage unique sur son territoire. Un règlement à cet effet sera adopté en octobre 2022 et sera effectif à compter d'avril 2023, dans le cadre du Mois de la Terre.

Objectif

L'objectif du projet est la réduction à la source des déchets plastiques. Considérant qu'un sac de plastique nécessite jusqu'à 1 000 ans avant de se décomposer; qu'entre 1,4 et 2,7 milliards de sacs de plastique sont distribués chaque année et que seulement 14 % de ces derniers sont récupérés; que les sacs de plastique perdus ont des impacts importants sur les écosystèmes terrestres et marins... la Ville de Lavaltrie invite sa population à adopter des comportements écoresponsables, entre autres, en privilégiant les sacs réutilisables.

« Conformément à notre plan d'action en environnement, qui découle de notre planification stratégique, nous souhaitons faire une réelle différence en posant des gestes concrets. La Ville de Lavaltrie est fière de se joindre à de nombreuses municipalités dans le mouvement collectif du bannissement des sacs de plastique à usage unique. Rappelons que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas! », explique Christian Goulet, maire de Lavaltrie.

En effet, ce projet contribuera à la diminution de l'utilisation du plastique à usage unique, réduisant entre autres :

- la production de gaz à effet de serre;
- le rejet des sacs dans l'environnement;
- les dommages causés à la faune et à la flore.

Interdiction

À compter d'avril 2023, tous les sacs en plastique autre que les sacs réutilisables seront interdits dans les commerces de Lavaltrie. Ainsi, tous les sacs d'emplettes à usage unique (plastiques, compostables, oxodégradables, biodégradables, etc.) ainsi que les sacs de plastique pour les achats en vrac (ex. : fruits et légumes) ne seront plus permis. Ceux-ci pourront être remplacés par des sacs réutilisables, des sacs en papier et/ou des sacs en filet pour fruits et légumes. Ce règlement visera les épiceries, les restaurants ainsi que tous les commerces de détail (pharmacies, magasins à grande surface, quincailleries, boutiques de vêtements ou de biens divers, etc.).

Échéancier

La Ville de Lavaltrie a mandaté l'organisme *Consulterre* afin de soutenir les commerçants ciblés par ce règlement dans ce processus de changement écologique. Ainsi, toutes les entreprises visées seront contactées et informées des dispositions du règlement ainsi que des implications nécessaires de leur part.

Sous le slogan « **La fin des sacs en plastique, c'est emballant!** », une campagne d'information et de sensibilisation sera déployée avant l'application du règlement. Afin d'aider les commerçants et les citoyens à s'adapter à ce changement, le bannissement officiel des sacs en plastique à usage unique et l'application du règlement sont planifiés pour le mois d'avril 2023. Lavaltrie invite tout de même sa population à contribuer à l'effort collectif dès maintenant, en développant l'habitude écoresponsable d'apporter ses sacs réutilisables pour ses achats.

Avant même l'arrivée de ce projet, certains commerçants lavaltrois avaient déjà emboité le pas vers le bannissement des sacs en plastique. La Ville invite donc ses commerçants à suivre ce bel exemple en écoulant leur inventaire de sacs à usage unique pour se joindre à ce grand mouvement environnemental.

En vigueur à compter du printemps prochain, le règlement sur l'interdiction des sacs en plastique à usage unique s'ajoute à plusieurs initiatives de la Ville de Lavaltrie en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

Pour obtenir plus de détails et pour suivre l'évolution du projet :

www.ville.lavaltrie.qc.ca/environnement

Source : Mélanie Roch
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca